

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

CAP agricole - Palefrenier Soigneur



Objectifs

Devenir ouvrier qualifié dans le secteur hippique. Chargé d'assurer les soins aux chevaux, la réalisation des travaux liés à l'utilisation des équidés : travail à pied, équitation, présentation d'un cheval...) et l'entretien des écuries et du matériel le titulaire d'un CAPA Palefrenier Soigneur peut aussi attirer l'attention de son supérieur en cas de problème (cheval blessé, malade...).

Durée

2 ans en alternance (520h/an en centre)
 32 semaines / an en entreprise
 15 semaines / an au CFA (5 jours de présence, 35h de cours)
 Formation de septembre à juin

Conditions d'inscription & pré requis

- Jeunes sortis de classes de 3ème (Générale, Prépa-métiers...)
- Jeunes scolarisés dans des dispositifs adaptés (Segpa,...)
- Etre âgé-e de 16 à 29 ans révolus (15 ans avant le 31 décembre si sorti-e de 3ème)
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage

Coût de la formation et rémunération

Apprentis : formation prise en charge par l'OPCO de branche
 Rémunération de l'apprenti :



<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

| Ancienneté dans le contrat | 16-17 ans | 18-20 ans | 21 ans et + | + de 26 ans |
|----------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| 1ère année | 27 % du SMIC | 43 % du SMIC | 53 % du SMIC | 100 % du SMIC |
| 2ème année | 39 % du SMIC | 51 % du SMIC | 61 % du SMIC | 100 % du SMIC |
| 3ème année | 55 % du SMIC | 67 % du SMIC | 78 % du SMIC | 100 % du SMIC |

Certaines conventions collectives peuvent prévoir des pourcentages différents.



Débouchés / poursuite d'études

Le CAP agricole palefrenier soigneur débouche directement sur la vie active. Cependant, il est possible de poursuivre ses études en bac pro «Conduite Gestion des Entreprises Hippiques» pour les meilleurs apprentis ou en AE (Animateur d'Equitation).

Contact : cfa.obernai@educagri.fr - 03 88 49 99 20

Formation et contenu RNCP 38389

Enseignements généraux (385 h sur 2 ans)

Français : 92h

Maths / Informatique : 92h

Histoire / Géographie : 92h

EPS / Biologie : 61h

Langue vivante (Anglais ou Allemand) : 48h

Spécialité professionnelle (525h sur 2 ans)

Economie : 48h

Agroéquipement : 48h

Technique : 429h

Evaluation : 80% en contrôle en cours de formation et 20% en épreuves terminales en fin de cursus.

Suivi et adaptation des parcours : Entretien individuel, positionnement (pour éviter les ruptures de contrats et les erreurs d'orientation), individualisation éventuelle des parcours. Un avis sur votre projet vous sera communiqué afin de vous aider dans votre orientation. Par ailleurs, en cas de besoin, un dispositif de soutien sera proposé spécifiquement aux jeunes en difficulté.

Modalités pédagogiques : Alternance de cours théoriques en face à face de travaux pratiques sur site et à l'extérieur.

Personnes en situation de handicap : Établissement adapté à l'accueil des personnes en situation de handicap. Accompagnement personnalisé par notre référent handicap.

Pratique

Accès facile en transport (SNCF, BUS, parking).

Restauration sur place (Cantine), Chambre en internat (sous réserve de disponibilité).

CDI, Centre pour Apprendre Autrement, Salle informatique, aires de travaux pratiques, plateaux techniques, exploitation agricole, ateliers...

Salle de musculation, de musique, foyer, associations...



Contact : cfa.obernai@educagri.fr - 03 88 49 99 20